CENTURY 21
AGENCE DU MORBRAS

BAREME DES HONORAIRES DE VENTE
TVA 20% INCLUSE
A la charge du vendeur sauf convention contraire

BAREME PAR TRANCHES CUMULEES

Aucun honoraire, aucun frais, n'est dû avant la conclusion d'un contrat.

La remise d'une note est obligatoire

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
Prix de vente inférieur à 30 000€	Forfait de 3000 €

Au-delà pourcentage sur la tranche :

De 30 001€ à 50 000€	10%
Entre 50 001€ et 150 000€	+ 5.5%
Supérieure à 150 001€	+ 4.5%

BAREME HONORAIRES DE LOCATION

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires locations Zone tendue : 10 € du m² + 3 € du m² pour l'état des lieux
Honoraires locations Zone très tendue : 12 € du m² + 3 € du m² pour l'état des lieux

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires de publicité, prises de vues et diffusion : 1% du loyer annuel hors charges
Zone tendue Honoraires de visites, constitution du dossier, rédaction du bail : 10€ du m²
Zone très tendue Honoraires de visites, constitution du dossier, rédaction du bail : 12€ du m²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ du m²